



Un nouveau règlement sur l'usage de l'eau potable

Pour préserver sa capacité à offrir de l'eau à tous ses citoyens, en tout temps et à moindre coût, la Ville de Montréal a adopté une nouvelle réglementation. Différentes périodes d'arrosage des pelouses et autres végétaux sont prévues selon les équipements utilisés. Dans tous les cas, il est interdit d'arroser en période de pluie.

Au moyen d'un asperseur amovible ou boyau poreux

- Les adresses paires peuvent arroser les dates paires, les adresses impaires peuvent arroser les dates impaires.
- L'arrosage se fait en soirée, entre 20 h et 23 h.

Au moyen d'un système automatique

- Le système doit être muni d'une sonde d'humidité.
- Les adresses paires peuvent arroser les dates paires, les adresses impaires peuvent arroser les dates impaires.
- Le système doit être programmé pour la nuit, entre 3 h et 6 h.

Arrosage manuel

- L'arrosage manuel est permis en tout temps.

En plus de l'arrosage, la nouvelle réglementation prévoit d'autres mesures pour économiser l'eau potable :

- Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Il est toutefois permis en tout temps du 1^{er} avril au 15 mai.
- Le lavage des surfaces asphaltées ou pavées, des patios ou des murs extérieurs est interdit, sauf au cours de travaux de construction, d'aménagement ou pour des raisons de salubrité. Il est toutefois permis en tout temps du 1^{er} avril au 15 mai.

- Il est interdit de laisser ruisseler l'eau dans la rue ou sur les propriétés voisines.
- Tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau doit être muni d'un système de recirculation de l'eau.
- Les appareils de climatisation-réfrigération utilisant de l'eau sans boucle de recirculation sont interdits. Les appareils existants doivent être retirés d'ici 2018.

Les conseils suivants ne font pas partie du règlement, mais ils contribuent toutefois à réduire la quantité d'eau potable utilisée à la maison.

Fréquence d'arrosage

Irriguer en profondeur permet d'arroser moins souvent. *(suite page 10)*

Centenaire : le voile est levé sur une partie de la programmation



M. Claude Poirier, président de la Société Montréal-Nord 2015, lors de l'événement du 5 mars dernier.

C'est dans moins d'un an, le 5 mars 2015, que Montréal-Nord marquera son centième anniversaire par une longue série de célébrations. D'ailleurs, la Société Montréal-Nord 2015 a dévoilé, le 5 mars 2014, près d'une trentaine de projets et d'activités issus du milieu qui ont été retenus en vue de cette commémoration qui s'annonce festive et mémorable.

Le coup d'envoi sera donné le 31 décembre 2014, et les festivités s'étaleront jusqu'en décembre 2015. Tout au long de l'année, divers domaines se retrouveront sous les feux de la rampe : l'histoire, l'art et

la culture, les sports et le plein air, les fêtes familiales, l'environnement et le développement économique. À la suite d'un appel de projets, pas moins de 56 propositions ont été

(suite page 4)

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 4 Infos centenaire
- 5 Infos grands projets
- 6 Infos brèves
- 8 Infos jeunesse
- 10 Infos environnement
- 12 Infos aînés
- 13 Infos sportives
- 14 Infos aquatiques
- 16 Infos infrastructures
- 16 Nous joindre



L'arrosage au moyen
d'un système automatique

L'équipe

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications

Coordination
Michel Lemay
Marie-Pier Boutin
Céline Pelletier

Rédaction
Marie-Pier Boutin, Marc-André Chevarie,
Jocelyne Dumais, Claude Giguère, Michel Lemay,
Simon Ostiguy, Céline Pelletier, Lucie Pelletier,
Sylvie Ouellette et Danièle Renaud

Nous remercions également
Guy Bédard, Hugues Chantal, Marie Desilets,
Noushig Eloyan, Pierre Goyer, Marie-Agnès
Guichard, Anne-Marie Juneau, Kethleen Esther
Lapointe, Yannick Malouin, Linda Quesnel,
Daniel Robert et Claudel Toussaint

Révision linguistique
Marielle DeLorme et Marie-Paule Primeau

Graphisme
L'abricot, creationsabricot.com

Photographie
Archives de l'arrondissement, Éric Bolté,
Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel
Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Gilles
Mimeault, François Pesant, Jacques Pharand,
Sylvie Trépanier et Martin Viau

Impression
Hebdo Litho inc.

Tirage
44 000 exemplaires

Dépôt légal
ISSN 0822-0395 Vol. 32, N° 1
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec,
2014

**Pour soumettre des commentaires, des
suggestions ou des questions, veuillez vous
adresser à :**
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopie : 514 328-4299
Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

**Note – L'emploi du générique masculin ne
marque aucune discrimination et ne répond qu'à
un souci de concision et de clarté.**

Imprimé sur papier recyclé.



De gauche à droite :
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac
Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal
Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal
Gilles Deguire, maire de l'arrondissement
Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont

Hommage aux bénévoles

Nous le répétons fréquemment, Montréal-Nord est une communauté tissée serrée où l'entraide est chose commune. Mon équipe et moi sommes fiers de constater à quel point, année après année, notre réseau communautaire est soutenu par un nombre impressionnant de bénévoles dévoués.

C'est cette fierté qui nous a amenés à souligner l'engagement de ces personnes par le biais de l'Événement reconnaissance de l'implication bénévole, tenu le 12 avril à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole.

Nous tenions à organiser cet événement pour souligner et honorer tous ceux qui s'investissent au sein de notre communauté, mais également pour assurer la pérennité de cette tradition d'entraide. Ainsi, nous avons souligné l'engagement exceptionnel de bénévoles pionniers qui s'impliquent depuis 10, 15 et même 20 ans au sein d'un même organisme. Pour encourager la relève, nous avons également rendu hommage à 14 jeunes de moins de 35 ans qui œuvrent au sein d'un conseil d'administration.

Un prix, remis en collaboration avec le CLD de Montréal-Nord et le Guide de Montréal-Nord, a également été attribué à l'organisme Entre Parents pour souligner les moyens novateurs mis en place afin d'encadrer et de soutenir son équipe de bénévoles.

Finalement, un prix a été décerné à 25 élèves de l'école Sainte-Gertrude qui ont participé à un projet de correspondance intergénérationnelle.

En plus du gala de remise de prix, les quelque 215 bénévoles présents ont pu assister à un spectacle de cirque lyrique et immortaliser cet événement, grâce à un photomaton sous le thème « Bénévole de la tête au pied ».

Encore une fois, je tiens à remercier tous les citoyens et citoyennes qui s'impliquent de près ou de loin dans un organisme. L'an prochain, nous souhaitons recevoir encore plus de mises en candidature de la part de tous nos partenaires afin de souligner l'engagement des bénévoles des milieux communautaires, culturels, jeunesse, sportifs et récréatifs.

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Gilles Deguire



Liste des récipiendaires

Bénévoles pionniers, 10 ans et plus

- **AREQ, secteur de Montréal-Nord :**
 - Marcelle Arsenault-Terrault
- **Loisirs Saint-Camille :**
 - Margaret Benoit
- **Âge d'or Sainte-Gertrude :**
 - Marie-Paule Gibeau
 - Denis Fauteux
 - Charles Provencher
- **Centre d'action bénévole :**
 - Claudette Loffredi
 - Silvio Loffredi

Bénévoles pionniers, 15 ans et plus

- **AREQ, secteur de Montréal-Nord :**
 - Renée Boucher-Ricard
 - Mireille Langevin-Thibault
- **Loisirs Sainte-Colette :**
 - Mélanie Deguire
 - Michel Hayes
- **Carrefour des retraités :**
 - Yvette Levac
- **Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord :**
 - Roger Lagacé
- **Organisation du hockey mineur de Montréal-Nord :**
 - André Ouellet

Bénévoles pionniers, 20 ans et plus

- **Loisirs Saint-Camille :**
 - Jacques Benoit
- **AREQ, secteur de Montréal-Nord :**
 - Jocelyne Charron-Larocque
 - Marie-Claire Gagnon
 - Thérèse Johnson-Garand
- **Âge d'or Sainte-Gertrude :**
 - Lucille Fauteux
 - Gisèle Provencher
 - Rita Mathon
- **Loisirs Sainte-Colette :**
 - Maryse Goyette-Deguire
 - Denise Lacelle
 - Serge Cholette

- Edith Pelletier
- **Association culturelle Saint-Vincent-Marie :**
 - Berthe Grenier
 - Julien Parent
- **Carrefour des retraités :**
 - Marie Labonté
- **Cercle du troisième âge :**
 - André Nadon

Jeune relève au sein de conseils d'administration (35 ans et moins)

- **Coup de pouce jeunesse :**
 - Delphine Bertrand
 - Anas El Jamali
 - Daphnée-Valérie Lafalaisse
 - Myrriamme Vilmont
 - Simon Bourdeau
 - Kamal Chafik
- **Centre des jeunes L'Escale :**
 - Maryse Nadeau-Poissant
 - Élodie Marion
 - Mélanie Pelletier
 - Jean-François Cusson
 - David Dieu Juste
 - Jonathan Laflamme
- **Café-Jeunesse Multiculturel :**
 - Suzie Martine Remyssaint
- **Centre d'action bénévole :**
 - André Huy Phan

Bénévolat jeunesse, correspondance intergénérationnelle

- Dylan Adeline
- Maïka Aragon-Gagné
- Imane Badirou
- Alexis Beauchamp
- Renal Marie Hansdrell Beauvoir
- Kevens Bélizaire
- Amar-Akram Chehboub
- Yacine Dridi
- Eloïse Drouin
- Andrei Giurgiu
- Maeva Hassing
- Aysha Midori Iozzelli Flores
- Carl Joannette
- Caleb Edward Joseph
- Gamsley Joseph
- Sandrine Lacoursière
- Samantha LeBlanc
- Samuel Morin
- Daveson Morney
- Félix Huy An Phan
- Yassire Radouane
- Lada Shcherbakova
- Zandra Wells
- Manar Zekhnini

Yves Ryan

Un homme d'exception qui a marqué Montréal-Nord

Yves Ryan a marqué l'histoire de Montréal-Nord pendant plus de 48 ans, près d'un demi-siècle ! Il nous a quittés le 2 février 2014 à l'âge de 85 ans, mais pour les Nord-Montréalais, il demeurera pour toujours « M. le maire ».

Yves Ryan est né le 28 février 1928 à Montréal. Il est le cadet d'une famille de trois enfants et a deux frères, Gérald et Claude. Gérald est nommé juge à la Cour suprême du Canada, et Claude, après avoir dirigé les destinées du journal *Le Devoir*, est élu député et nommé ministre dans un gouvernement libéral. Il a été également chef du Parti libéral du Québec.

Yves Ryan s'implique à Montréal-Nord d'abord à titre de journaliste; de 1952 à 1956, il est rédacteur en chef du journal de la chambre de commerce de la ville, *Le Montréal-Nord*. Son esprit d'indépendance l'amène, en 1957, à fonder avec Pierre-Paul Trudeau le *Guide de Montréal-Nord*. Il suit assidûment l'actualité municipale et critique vigoureusement le maire de l'époque, Rolland Fillion. La petite histoire veut que, au cours d'une rencontre de MM. Ryan et Fillion au restaurant Vita, le maire Fillion lui ait lancé : « Au lieu de critiquer, présente-toi donc ! »

En 1963, il essaie de convaincre Roland Drapeau, propriétaire de Pigeon et Drapeau, entreprise bien connue à l'époque, de se présenter à la mairie, mais sans succès. Il se présente donc lui-même à la mairie aux élections du

4 novembre 1963, sous la bannière du Renouveau municipal, parti qu'il a fondé avec Jean-Paul Lessard qui siégera à ses côtés comme conseiller municipal pendant 35 ans. Le maire Ryan a été élu pour 10 mandats consécutifs, dont 6 par acclamation.

Sous son règne, Montréal-Nord est devenu la deuxième ville la plus peuplée de l'île de Montréal. Fait significatif de son administration, en 1993, Montréal-Nord possède le plus faible taux d'endettement par habitant parmi les 20 plus grandes villes du Québec. Pendant ses 38 ans de mairie, il a assumé à divers moments d'importantes responsabilités : président de l'Union des municipalités du Québec, président du conseil et membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal et président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Montréal-Nord se souvient !



Yves Ryan
1928-2014

À noter...

À partir de mai, les séances du conseil d'arrondissement seront diffusées en direct sur le Web. Pour assister à la webdiffusion du conseil du 12 mai, visitez le ville.montreal.qc.ca/mtlnord dans la section Mairie d'arrondissement.

Centenaire : le voile est levé sur une partie de la programmation

(suite de la une)

déposées par des organismes, des entreprises et des acteurs de la communauté nord-montréalaise.

Spectacles, rendez-vous gourmands, événements historiques, fêtes familiales et rassemblements sportifs, il y en aura pour tous les goûts, comme le démontre la liste des projets retenus. Celle-ci reflète la volonté de s'impliquer des citoyens, des organismes et des entreprises qui font battre le cœur de l'arrondissement.

Sylvie Bernier devient une des ambassadrices des célébrations

La Société Montréal-Nord 2015 a profité de l'occasion pour annoncer l'apport d'une nouvelle ambassadrice en la personne de Sylvie Bernier, médaillée olympique et ex-résidente de Montréal-Nord. Celle qui agit également à titre de porte-parole de *Québec en forme* rejoint ainsi les rangs des trois autres ambassadeurs, Oliver Jones, Martine Francke et Raymond Paquin.

Au chapitre du financement, rappelons que le partenaire présentateur, la Caisse Desjardins de Montréal-Nord, participe à hauteur de 100 000 \$. Les grands partenaires, Magnus Poirier et les Sœurs de Charité de Sainte-Marie, contribuent à hauteur de 50 000 \$ chacun, alors que les partenaires des activités, Saputo et Sobeys, injectent 15 000 \$ chacun. Pharmaprix, Les appartements de Montréal-Nord inc. et Circuit Ford sont partenaires collaborateurs, grâce à des dons de 5 000 \$ qui s'ajoutent à 29 contributions de 1 000 \$ faites par des citoyens du Club des 100. Finalement, la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord offre sa collaboration à titre de partenaire de service. Le recrutement de nouveaux donateurs et commanditaires se poursuivra au cours des prochains mois.

D'autres annonces à venir

Après le dévoilement des projets du milieu qui ont été retenus, d'autres annonces viendront sur des projets de partenariat avec les promoteurs de grands évé-

nements métropolitains. Les détails d'autres moments forts seront aussi annoncés.

Liste des projets du milieu retenus

Histoire et commémoration

- *Apprenons l'histoire de Montréal-Nord*, projet pédagogique de la commission scolaire de la Pointe-de-l'île
- *Les premières écoles de Montréal-Nord*, vidéo de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, section de Montréal-Nord (AREQ)
- *Parcours patrimonial riverain et six circuits guidés* le long du boulevard Gouin, Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord
- *Découverte des plus vieilles entreprises de Montréal-Nord*, Centre local de développement de Montréal-Nord

- *L'histoire des bibliothèques de Montréal-Nord*, exposition présentée par le Conseil des jeunes des bibliothèques de Montréal-Nord
- *La sécurité publique à Montréal-Nord*, exposition de photographies du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- *À la découverte du patrimoine artisanal*, Cercle des fermières de Montréal-Nord

Arts et culture

- *Hommage aux acteurs de la danse de Montréal-Nord*, Bouge de là
- *Souper aux saveurs multiculturelles*, de l'École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée
- *Exposition d'œuvres en papier grand format*, Résidence Bellevue et l'artiste Diane Comeau
- *Spectacle familial* offert par Place Bourassa – Calloway

- *Festival multiculturel de Montréal-Nord*, Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord, Centre de recherche et de culture de la Ligue des noirs du Québec et Centre des femmes interculturel Claire
- *Livre de recettes des personnalités de Montréal-Nord*, Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- *Liés par nos diversités*, exposition de trois écoles de l'English Montreal School Board
- *Oliver Jones et ses invités en concert*, prestation musicale à laquelle participera l'Harmonie Henri-Bourassa

Sport et plein air

- *Partie de hockey – Match des célébrités*, Club de hockey mineur de Montréal-Nord
- *Accueil des Jeux de Montréal* pour les compétitions de patinage de vitesse, Club de patinage de vitesse de Montréal-Nord
- *Invitation provinciale de natation*, édition du centenaire, Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord
- *Fête nautique sur la rivière des Prairies*, Coriolis aventures et le 188^e groupe scout marin
- *Journée de l'activité physique*, arrondissement de Montréal-Nord

Fêtes et activités pour la famille

- *Fiesta hivernale de Montréal-Nord*, Programme Horizon, Centre des jeunes L'Escale, Entre Parents Montréal-Nord et École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée
- *Course de boîtes à savon*, Club optimiste de Montréal-Nord
- *Envolée de cerfs-volants*, Centre de la petite enfance de Montréal-Nord
- *Montréal-Nord en fête*, édition du centenaire, initiative de la communauté italienne
- *Fête d'Halloween*, Un itinéraire pour tous
- *Gâteau géant du centenaire*, Les Fourchettes de l'espoir
- *Journée des métiers et professions des employés municipaux*, les employés de l'arrondissement
- *Nettoyage des berges*, Coriolis aventures et le 188^e groupe scout marin



Henri-Bourassa et Pie-IX Vers la fin du chantier

Les travaux au carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX sont commencés depuis avril et s'échelonnent jusqu'au début de novembre. À ce moment, les Nord-Montréalais bénéficieront d'un carrefour complètement réaménagé où les automobilistes et les piétons pourront circuler de façon sécuritaire. Seules quelques plantations seront à faire en 2015, avant d'accueillir l'œuvre d'art public *La Vélocité des lieux*.

D'ici là, la réalisation des différents travaux nécessitera plusieurs fermetures de voies de circulation autant sur Pie-IX que sur Henri-Bourassa. Avant la réouverture du boulevard Pie-IX dans son axe final, prévue en juillet, il faut terminer la construction du nouveau réseau d'égout et d'aqueduc sous cette artère et procéder à sa mise à niveau. Sous le boulevard Henri-Bourassa, à l'est de l'intersection, les infrastructures souterraines doivent également être complétées avant la mise en place finale des voies de circulation, des trottoirs et des places publiques. Après ces étapes, l'éclairage, les feux de circulation

ainsi que la signalisation pourront être installés pour l'ouverture de l'intersection à la fin d'octobre.

Pour connaître les chemins de déviation des différents circuits de la STM, veuillez consulter le www.stm.info.

Comité de bon voisinage

Dans le but de faciliter les échanges avec les citoyens touchés par les travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX, la Ville de Montréal rétablira le comité de bon voisinage. Ce comité vise à maintenir un dialogue tout au long des travaux, aussi bien avec les résidents que les entreprises et les établissements touchés par le projet. Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux, d'aborder les préoccupations de chacun et de travailler à mettre en place des solutions communes. Les personnes intéressées à devenir membres de ce comité de bon voisinage ou à assister aux rencontres, sont priées de téléphoner à la ligne Info-travaux au 514 872-3777.



La gare Saint-Léonard–Montréal-Nord et l'édicule du boulevard Lacordaire.

Train de l'Est Le chantier est complété à 85 %

L'année 2013 a été particulièrement active sur les chantiers du train de l'Est. L'ensemble du projet a progressé au-delà de la barre symbolique de 85 % d'avancement. En août, le contrat pour la gare de Saint-Michel–Montréal-Nord a été accordé et, en décembre, l'avancement atteignait 19 %. Le déplacement des services publics, le terrassement du dépose-minute et l'excavation des fondations de l'édicule sont complétés. Depuis janvier 2014, le bétonnage des fondations de l'édicule et le coffrage de la structure ont été effectués, en plus de la mise en place des pieux de l'escalier et des bases du quai. Pour ce qui est de l'aménagement du stationnement, la révision des plans et devis est en cours, et les travaux devraient débuter au printemps.

De son côté, la gare de Saint-Léonard–Montréal-Nord est terminée à 89 %. Depuis l'automne 2013, les travaux se font sur les aménagements intérieurs et le recouvrement des structures (vitrage, toiture, travaux spécialisés). L'installation des ascenseurs a commencé en janvier, et les travaux progressent bien. L'installation de l'œuvre d'art sur les murs de l'édicule du boulevard Lacordaire a été entreprise en février. Au printemps 2014, divers travaux de finition et l'aménagement paysager du site seront réalisés.

La mise en service du train est prévue pour l'automne 2014. Pour suivre l'évolution du chantier, visitez le www.amt.qc.ca/tde.

Voies réservées sur Pie-IX

D'importants travaux de reconstruction des infrastructures souterraines auront lieu sous le boulevard Pie-IX, entre les rues Bélanger et Beaubien Est. Bien que ces travaux ne soient pas effectués sur le territoire de l'arrondissement, ils changeront la configuration de la voie réservée sur le boulevard Pie-IX.

Effectivement, la voie réservée en direction nord, destinée exclusivement aux

autobus et aux taxis, 24 heures sur 24, serait dès la mi-mai réservée à ces véhicules uniquement de 6 h 30 à 19 h.

Une voie réservée en direction sud sera également en fonction entre 6 h 30 et 19 h, de la rue de Charleroi à la rue Bélanger. Les automobilistes circulant dans l'axe nord-sud sont invités à emprunter les boulevards Lacordaire ou Saint-Michel pendant la durée des travaux.



Monique Bibeau, hortultrice à l'arrondissement Montréal-Nord, a participé à la capsule vidéo MON parc, ma rivière.

L'arrondissement de Montréal-Nord rend hommage à sa première femme col bleu

Embauchée il y a 30 ans comme première femme col bleu à Montréal-Nord, Monique Bibeau a beaucoup à raconter sur son parcours dans un métier traditionnellement réservé aux hommes. « Heureusement, les choses ont évolué, mais non sans quelques batailles épiques », confie l'hortultrice avec un sourire.

Enseignante à l'Institut de technologie agricole pendant quelques années, elle sollicite un poste de jardinier à la Ville de Montréal-Nord. Elle obtient cet emploi, non sans opposition, car certains cadres écartaient sa candidature en prétextant l'absence de toilettes pour femmes. C'est le maire Yves Ryan qui a tranché en faveur de son embauche... et de l'installation des équipements sanitaires appropriés.

« Les cinq premières années ont été les plus difficiles, car il fallait que je prouve chaque jour que j'étais capable, compétente et parfois meilleure qu'un homme pour mériter mon poste. À deux reprises au cours de la première année, j'ai pensé quitter mon emploi en raison de l'attitude de certains collègues qui insinuaient que je volais leur *job*. Mon patron de l'époque m'avait dit que si je démissionnais, je leur donnerais raison. C'est l'étincelle qu'il me fallait pour continuer », poursuit Monique.

Lorsqu'elle devient enceinte, en 1987, tout bascule. À cette période, sa convention collective ne prévoit ni congé de maternité, ni affectation à des tâches moins lourdes, ni retrait de manipulation de pesticides. Elle mène alors l'une de ses plus grandes batailles, notamment auprès de la CSST, pour faire reconnaître le besoin pour des conditions de travail mieux adaptées aux femmes. Encore une fois, elle finit par gagner l'amélioration de ces conditions.

Pas moins de 15 ans après son arrivée, une deuxième femme obtient un poste de col bleu. Le chemin est alors en partie tracé pour sa collègue Josée Mironchuck, qui dit souvent que Monique Bibeau l'a beaucoup inspirée.

De son métier d'hortultrice, Monique aime avant tout participer au cycle complet du travail : de la conception, où l'on choisit les variétés et dessine les massifs, à la production, où l'on plante les semences et fait pousser les plants, jusqu'à la plantation et à l'entretien, où l'on peut voir le résultat et en apprécier la beauté. Elle se sent privilégiée de disposer des serres de l'arrondissement pour faire ce travail. Aucun autre arrondissement de la Ville de Montréal n'a d'installation pour la production de ses végétaux. Montréal-Nord peut produire jusqu'à 6 000 plants chaque année, souvent de format intéressant pour la création de massifs floraux imposants. La terrasse Yves-Ryan en est un bon exemple, avec sa centaine de variétés de végétaux.

Service d'aide à la postulation

Un service d'aide à la postulation en ligne est maintenant offert aux citoyens désirant postuler un emploi à l'arrondissement de Montréal-Nord ou à la Ville de Montréal. Effectivement, les personnes qui ont vu une offre d'emploi sur le site ville.montreal.qc.ca/emploi peuvent se rendre à l'un des deux endroits suivants pour obtenir de l'aide afin de soumettre leur candidature :

- Bureau de projets de Montréal-Nord, 10861, boulevard Pie-IX, du lundi au vendredi de midi à 20 h, samedi et dimanche de midi à 17 h
- Service des ressources humaines, 4255, place de l'Hôtel-de-Ville, mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

Les citoyens qui désirent se prévaloir de ce service doivent avoir en main un *curriculum vitae* ainsi que les documents demandés.

Abonnez-vous à notre
Infolettre
Courez la chance de gagner
une tablette électronique

Soyez les premiers informés !

Chaque mois, recevez par courriel des informations utiles :

- ACTUALITÉS (collectes, animaux...)
- CULTURE (spectacles, activités...)
- SPORTS ET LOISIRS (inscriptions, tournois...)

Inscrivez-vous en trois étapes faciles :

- Rendez-vous sur le site www.ville.montreal.qc.ca/mtnord
- Cliquez sur l'icône de l'infolettre en page d'accueil
- Inscrivez votre nom et votre adresse courriel sur le formulaire

Deux tablettes électroniques seront tirées au sort, le 15 septembre, parmi les abonnés.

Une série vidéo populaire sur les attraits de Montréal-Nord

La série vidéo *MONtréal-Nord*, qui fait connaître l'arrondissement du point de vue des résidents, connaît une grande popularité sur les médias sociaux. Plus de 7 000 visionnements ont été enregistrés sur YouTube et plus de 300 000 personnes ont vu la promotion sur Facebook.

Les mentions « j'aime » se comptent par centaines sur ces deux réseaux, et les internautes n'hésitent pas à partager les capsules avec leurs amis. Les adeptes de notre page Facebook ont augmenté

de 33 % depuis le lancement de la série. Depuis les trois premières capsules lancées en décembre dernier, qui portaient sur la vie communautaire, culturelle et économique, cinq nouvelles capsules ont été mises en ligne :

- *MON environnement* témoigne d'une sensibilisation citoyenne accrue à la protection de la planète.
- *MON toit* fait voir divers types d'habitation : logement, copropriété, maison unifamiliale, résidence pour aînés.



Image tirée de la capsule vidéo MON environnement

- *MON parc, ma rivière* invite à découvrir les espaces nature incomparables du territoire et les activités que l'on peut y faire.
- *MON choix sportif* s'intéresse à plusieurs sports que l'on peut pratiquer dans l'arrondissement.
- *MON nouveau quartier* présente les grands projets en cours de réalisation en transport et en aménagement urbain.

Les deux dernières capsules de cette série de 10 sortiront sous peu. À la fin de mai, on pourra voir une vidéo sur l'ensemble des attraits de l'arrondissement, et à la fin de juin, la dernière capsule s'intéressera à l'histoire de Montréal-Nord.

Pour visionner la série, rendez-vous sur l'une de nos plateformes :

- ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- facebook.com/mtlnord
- youtube.ca/arrmtlnord



Les médailles pour animaux domestiques

Cette année, exceptionnellement, la médaille de 2013 pour chien et chat est valide jusqu'au 31 décembre 2014. Cette médaille est gratuite. Nous invitons tous ceux qui n'ont pas de médaille pour leur chien ou leur chat à s'en procurer une aux endroits suivants :

- **Bureau Accès Montréal**
4243, rue de Charleroi, 311
- **Bureau de projets**
10861, boulevard Pie-IX
514 328-4000, poste 4059
- **Boutique d'animaux Neptune**
10561, boulevard Pie-IX
514 325-9659
- **Chez Guill et Lumy**
6355, boulevard Léger
514 687-4268
- **Le chic canin Henri-Bourassa**
3758, boulevard Henri-Bourassa Est
514 322-6572
- **Salon de toilettage Calimousse**
4468, rue de Charleroi, 514 439-4676
- **Salon de toilettage Le petit gars**
3355, rue Monselet, 514 219-3251
- **Services vétérinaires Henri-Bourassa**
5101, boulevard Henri-Bourassa Est
514 324-9872
- **Toilettage professionnel La Griffes D'or**, 5027, rue Perras, 514 324-3644

Festival des arts 2014

Fort du succès de sa nouvelle formule, le Festival des arts renouvelle l'expérience des « 10 jours et 15 lieux », avec le concours de nombreux organismes du milieu. Réservez les dates du 23 mai au 1^{er} juin dans vos agendas.

Cette année, la programmation comportant quatre volets à explorer — arts de la scène, arts visuels, métiers d'art et arts de la table — sera bonifiée par la création de plusieurs liens entre ces disciplines artistiques. À titre d'exemple : Claude Marcellin et ses musiciens se produiront en ouverture d'une exposition collective d'artistes en arts visuels; le musicien Oscar Coyoli s'arrêtera pour jouer à l'exposition Soleil, de Jean-Ambroise Vesac, organisée dans le contexte de la Biennale internationale d'art numérique; faisant un clin d'œil aux arts de la table, le café Kili-

manjaro offrira un menu spécial en guise d'introduction à des soirées consacrées à divers arts de la scène; une animation avec DJ donnera beaucoup d'ambiance à une performance en direct d'artistes en arts visuels.

À la suite d'un appel de projets lancé auprès d'artistes de diverses disciplines et d'organismes de l'arrondissement, plus de 100 propositions ont été reçues. Coordonnée par Sergio Gutiérrez de l'AAVNM, la programmation en arts visuels et en métiers d'art en mettra plein la vue. Quant aux arts de la table, l'École hôtelière de Montréal (Calixa-Lavallée) tiendra à nouveau son souper gastronomique aux saveurs multiculturelles.

Surveillez la programmation complète qui sera distribuée en couverture du *Guide de Montréal-Nord* le 13 mai. Des programmes seront également offerts dans nos installations, et toute l'information sera accessible sur notre site Internet.

Profitez-en pour faire des découvertes culturelles... C'est tout près de chez vous, et c'est gratuit !



Un souper gastronomique aura lieu le 30 mai dans le cadre du volet Arts de la table.

Quatre jeunes finalistes de Montréal-Nord au concours É-lisez-moi participent à une joute oratoire

Le concours littéraire É-lisez-moi, proposé par les bibliothèques de la Ville de Montréal, a été repris pour une deuxième année consécutive à Montréal-Nord et a attiré la participation de 60 jeunes de 10 à 14 ans. Ce concours, qui consiste à élire le meilleur roman québécois pour la jeunesse, a pris fin le 7 mars par un débat devant jury à la Maison culturelle et communautaire. Parmi les participants qui ont rédigé des critiques, quatre finalistes ont été choisis pour défendre leur livre préféré. C'est la jeune Wissal El-Ghazi, représentant la bibliothèque Henri-Bourassa, qui a remporté le débat avec ses arguments convaincants pour le roman *Une fille, un gars et un chat*.

Trois autres jeunes participaient à ce débat enlevant : Amina Malika Ferroum, représentant la bibliothèque Charleroi, a défendu *Maude, ou comment survivre à l'adolescence*; Yacoub Cherif Bougrine, représentant la bibliothèque de la Maison

culturelle et communautaire, a présenté les qualités de *Jane, le renard et moi*; quant à Samantha Barthelemy, qui représentait la bibliothèque Henri-Bourassa, elle a expliqué son choix pour *Une sale affaire de dentifrice*.

Le jury était composé de Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal, de Marie Désilets, chef de la Division des bibliothèques de Montréal-Nord, et du public. Les quatre finalistes ont remporté chacun 50 \$ en chèques-cadeaux dans les librairies indépendantes de Montréal-Nord, de même qu'un lot de romans québécois, tandis que la grande gagnante a reçu une console PS3 et le jeu FIFA14. Plusieurs prix de présence ont été tirés, et le buffet de bonbons a été des plus appréciés!



Marie Désilets, chef de division des bibliothèques, Amina Malika Ferroum et Samantha Barthelemy, participantes au débat, Renaud Piché-Vernet, bibliothécaire, Yacoub Cherif Bougrine, participant au débat, Chantal Rossi, conseillère de la Ville, et Wissal El-Ghazi, la gagnante du débat.



Mairesse et maire d'un jour



Le 5^e concours mairesse ou maire d'un jour a couronné deux gagnants le 17 avril dernier. Les aspirants élus des 11 écoles primaires publiques de l'arrondissement devaient présenter un projet de mascotte pour le centenaire de Montréal-Nord. Impressionnés par la qualité des projets soumis et incapables de choisir entre les deux meilleurs, les élus de l'arrondissement ont couronné une mairesse et un maire d'un jour, soit Odrey Portelance de l'école Adélarde-Desrosiers et Alexis Panneton de l'école Pierre-de-Coubertin.

Ainsi les deux projets gagnants inspireront l'arrondissement pour la création de nouveaux costumes aux couleurs du centenaire pour Nordy, la mascotte de l'arrondissement. C'est la résolution qui a été adoptée par le conseil d'un jour formé des deux maires et des neuf autres participants au concours devenus conseillers.

L'événement *Mairesse ou maire d'un jour* est une initiative de l'arrondissement de Montréal-Nord, en collaboration avec le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et du club Optimiste de Montréal-Nord. Cette activité parascolaire a été mise sur pied dans le but de faire comprendre le fonctionnement de la politique municipale aux jeunes.

Description des projets gagnants
Récollection : Il porte un chandail jaune décoré du drapeau du centenaire de Montréal-Nord, avec un pantalon rouge rehaussé d'étoiles jaunes sur les genoux.

Nordeau : Il porte un chandail de hockey, représentant la vie active dans l'arrondissement. Il tient un flambeau, représentant l'accomplissement et la fierté des Nord-Montréalais, dont les flammes ont les couleurs du drapeau du centenaire.



Bravo aux athlètes des Jeux de Montréal

Quelque 230 jeunes athlètes, âgés de 6 à 12 ans, ont représenté Montréal-Nord aux 37^{es} Jeux de Montréal qui se sont déroulés du 2 au 6 avril. Représentant l'arrondissement dans 13 disciplines, les sportifs nord-montréalais se sont principalement démarqués au patinage de vitesse, à la gymnastique artistique, à la ringuette, à la nage synchronisée et au karaté. Outre le volet compétitif, les participants ont pu s'amuser grâce à un impressionnant programme d'animation. Ils ont également eu la chance de rencontrer les porte-parole de l'événement, Valérie Maltais, médaillée olympique en patinage de vitesse sur courte piste et François Lachance, ex-académicien maintenant auteur-compositeur-interprète.

À la suite de cet événement, les élus de l'arrondissement ont souligné les performances de nos jeunes Nord-Montréalais au cours d'une soirée reconnaissance qui s'est tenue le 15 avril dans l'amphithéâtre de l'école Calixa-Lavallée. En plus de recevoir une médaille de participation, les jeunes présents ont pu assister à un spectacle donné par deux magiciens illusionnistes. De nombreux prix de présence ont également été tirés au sort.



Le joueur de basketball, Gabriel Alcide, a été l'heureux gagnant du BMX qui était tiré parmi les personnes présentes.



Les Petits génies Les Génies en herbe l'emportent !

Le jeu-questionnaire *Les Petits génies* a été organisé pour la première fois dans les années 1980 à la bibliothèque Belleville. Ce jeu est devenu si populaire qu'il a été rapidement implanté dans les quatre bibliothèques de Montréal-Nord. C'est donc depuis une trentaine d'années que des équipes de jeunes, âgés de 9 à 13 ans, s'affrontent simultanément dans nos bibliothèques, en apprennent sur une foule de sujets, tout en s'amusant. Au cours des rencontres, leurs connaissances sont mises à l'épreuve et l'esprit d'équipe est encouragé.

En 2013-2014, 11 équipes de 4 à 5 joueurs ont concouru pour une place à la grande

finale interbibliothèques qui était organisée à l'occasion du congé scolaire. Les quatre meilleures équipes se sont affrontées dans un match final, le 6 mars. Devant une salle bondée, l'équipe des Génies en herbe de la bibliothèque Henri-Bourassa a remporté la médaille d'or et l'équipe Œil de lynx de la bibliothèque Charleroi, celle d'argent, alors que les équipes des bibliothèques Belleville et de la Maison culturelle et communautaire, les Bolés et les Champions, ont remporté celle de bronze. Parents, amis et animateurs étaient tous très fiers de leurs jeunes. Nous félicitons l'ensemble des participants et nous invitons tous les jeunes intéressés à se joindre à nous l'an prochain.



Les fiers gagnants de la médaille de bronze au jeu-questionnaire *Les Petits génies*, les équipes des bibliothèques Belleville et de la Maison culturelle et communautaire, les Bolés et les Champions.

Qu'est-ce qu'on fait cet été ?

Cette année encore, en collaboration avec des organismes communautaires partenaires et la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, l'arrondissement distribuera à la mi-juin les programmations estivales pour les enfants de 5 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans.

Surveillez le sac d'école de votre enfant pour y trouver ce dépliant. Il vous informera notamment sur les diverses activités libres offertes gratuitement aux jeunes.

Ces deux programmations seront également publiées sur le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/mtlnord.

Programme *Un enfant, un arbre*

Depuis janvier 2013, les parents biologiques ou adoptifs qui habitent Montréal-Nord et souhaitent que l'arrondissement plante un arbre au nom de leur enfant peuvent s'inscrire au programme gratuit *Un enfant, un arbre*.

Les inscriptions sont compilées durant une année complète (de janvier à décembre) et la cérémonie annuelle de plantation se tient toujours en mai, proclamé le Mois de l'arbre et des forêts. Tous les parents recevront un certificat de localisation avec l'essence de l'arbre choisi. Même si l'arbre n'est pas identifié au nom de l'enfant, il sera compilé dans le système

de gestion des arbres publics, qui permet son repérage par géopositionnement.

Pour la plantation sur le domaine privé, l'endroit et le choix de l'essence seront déterminés par le demandeur, en collaboration avec l'arrondissement. Les parents recevront leur certificat au moment de la cérémonie de plantation sur le domaine public.

De plus, ce programme contribue à préserver et à améliorer notre environnement. C'est aussi un engagement écologique pour signifier aux enfants d'aujourd'hui et à ceux qui suivront, notre intérêt à leur laisser un milieu de vie où il fait bon de vivre.

Les citoyens qui souhaitent inscrire leur enfant, né ou adopté en 2014, au programme *Un enfant, un arbre*

doivent remplir le formulaire disponible sur notre site Internet, au Bureau Accès Montréal (BAM) et au comptoir de nos bibliothèques, et nous le retourner en personne au BAM (4243, rue de Charlevoix), par courriel (communications-mn@ville.montreal.qc.ca), en ligne (ville.montreal.qc.ca/mtlnord) ou par télécopieur (514 328-4299).

La plantation pour l'année 2013, aura lieu le 24 mai alors que 15 arbres seront plantés (13 sur le domaine public et 2 sur le domaine privé). Lors de cette cérémonie, un hommage particulier sera rendu au regretté cinéaste d'animation Frédéric Back, qui avait notamment mis en image le récit de Jean Giono *L'homme qui plantait des arbres*.



La collecte des branches d'arbre feuillu

Aidez-nous à lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque aux frênes; l'arbre infesté doit être abattu. Cet insecte a fait son apparition sur l'île de Montréal il y a quelques années. Les branches d'arbre sont des résidus verts, MAIS comme nous devons lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de toutes les parties d'un arbre feuillu, peu importe l'essence, seront ramassées sur demande dans une collecte distincte de celle des résidus verts.

Consignes à respecter

- Ramassez les branches en fagots, sans les attacher, et placez le bout coupé vers la rue.
- Déposez-les en bordure de rue, séparément des autres résidus verts, des ordures et du recyclage.
- Demandez un ramassage à l'arrondissement, en composant le 311 (demander Montréal-Nord).
- Le ramassage et le déchiquetage se feront le plus rapidement possible selon le volume de demande.

Un nouveau règlement sur l'usage de l'eau potable

(suite de la une)

Récupération de l'eau de pluie

Recueillez l'eau de pluie dans un baril, vous contribuerez à diminuer la quantité d'eau pluviale envoyée dans l'égout.

Plantes

Tenez compte de l'ensoleillement et des types de sols pour vos plantations. Une plante exigeant un sol frais et humide, mais plantée dans un milieu sec, demandera davantage d'arrosage. À l'inverse, des plantations aimant des sols secs diminueront vos besoins d'arrosage.

Auto

Laver une auto au boyau d'arrosage peut gaspiller jusqu'à 400 litres d'eau. En utilisant un pistolet d'arrosage, un seau et une éponge, vous économisez 300 litres d'eau.

Piscine

Une couverture de piscine réduit l'évaporation.

Toit

Si vous avez un toit en pente, débranchez vos gouttières du réseau d'égout. Réacheminez l'eau de pluie vers une surface perméable, un potager par exemple, en vous assurant de la diriger à au moins 1,5 m du bâtiment pour éviter l'infiltration dans les fondations.

Équipements certifiés

Recherchez les certifications WaterSense (toilettes, pommeaux de douche, robinets et aérateurs) qui vous permettent d'économiser l'eau.

Pour plus de renseignements sur tous les aspects de ce règlement, composez le 311, ou consultez ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal.

Attention : un règlement particulier s'applique aux industries, aux commerces et aux établissements.

Liste d'appareils utilisant l'eau potable qui sont maintenant interdits et qui devront être remplacés d'ici 2016 ou 2018, selon le cas :

- urinoirs à réservoir de chasse automatique,
- bassins paysagers qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation,
- jeux d'eau qui ne sont pas munis d'un système de déclenchement sur appel,
- lave-autos automatiques sans système de recyclage de l'eau,
- système d'arrosage automatique sans sonde d'humidité,
- climatiseurs qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation,
- systèmes de réfrigération qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation.



Collecte des résidus verts

L'arrondissement offre aux citoyens le service de collecte des résidus verts. De mai à novembre, tous les résidus organiques des espaces extérieurs recueillis au moment de la collecte seront transportés au Complexe environnemental de Saint-Michel pour être transformés en compost.

Matières acceptées :

- chaume provenant du ratissage des pelouses au printemps
- résidus du potager et des arbres fruitiers
- les branches de conifères (cèdre, sapin, pin)
- les rognures de gazon, MAIS nous encourageons l'herbicyclage qui consiste à laisser les rognures de gazon sur le sol. Les rognures libèrent un fertilisant en se décomposant.

Les restes de table NE SONT PAS des résidus verts.

Vous pouvez utiliser des sacs de papier, des boîtes de carton, des poubelles en plastique ou en métal sans couvercle, des sacs en plastique orange ou transparent

(tolérés mais déconseillés); déposez-les la veille de la collecte après 21 h ou le matin de la collecte avant 8 h.

Collecte les lundis aux deux semaines de mai à septembre et à chaque semaine à partir d'octobre :

- 21 mai*
- 2 juin
- 16 juin
- 30 juin
- 14 juillet
- 28 juillet
- 11 août
- 25 août
- 8 septembre
- 22 septembre
- 6 octobre
- 15 octobre*
- 20 octobre
- 27 octobre
- 3 novembre
- 10 novembre
- 17 novembre

*exceptionnellement le mercredi

Montréal-Nord honoré en environnement et développement durable

Montréal-Nord a été honoré au Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal tenu le 29 avril dernier. Ce gala constitue, depuis huit ans, un moment privilégié de reconnaissance et de mobilisation autour d'initiatives novatrices et exemplaires réalisées sur l'île de Montréal. Trois catégories sont mises à l'honneur, soit les candidatures issues de *corps publics*, *d'entreprises* ou *d'établissements* et *d'organismes à but non lucratif*.

L'arrondissement de Montréal-Nord est fier d'être parmi les trois finalistes nommés et d'avoir remporté la palme dans la catégorie *corps publics*. L'initiative pour laquelle l'arrondissement remporte cet honneur est le projet *Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol*. On se souvient que l'été dernier, les têtes d'ilots de la rue Pascal, entre le boulevard Rolland et l'avenue Lapierre, ont connu une transformation importante et une attention particulière

a été accordée au verdissement. De plus, cette transformation a été réalisée avec la participation active de nombreux citoyens du secteur, dont les productions artistiques, inscrites dans des dalles de pavé uni, se sont intégrées au mobilier urbain.



Les Places Del Sol et Le Pascal sont maintenant aménagées d'espaces verts et de repos pour le plaisir des citoyens et des commerçants.

Collecte des résidus domestiques dangereux

Certains déchets domestiques sont dangereux pour l'environnement, et il ne faut JAMAIS les déposer dans les ordures ménagères. Il est essentiel d'en disposer de manière sécuritaire.

Matières acceptées à la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD):

- Peintures (latex, alkyde, émail), teintures, vernis, protecteurs pour le bois
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Batteries (acide et plomb)
- Piles rechargeables et non rechargeables
- Produits d'entretien ou nettoyeurs
- Térébenthine, Varcol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscine
- Adhésifs, goudron, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)

Comment en disposer ?

L'unité mobile de collecte de RDD sera à Montréal-Nord :

- le samedi 24 mai 2014, de 9 h à 17 h, stationnement de l'aréna Garon (11212, avenue Garon)
- le samedi 13 septembre 2014, de 9 h à 17 h, stationnement de l'école Henri-Bourassa (6051, boulevard Maurice-Duplessis)

En tout temps, vous pouvez déposer vos RDD dans les écocentres.

Écocentre de Saint-Michel

514 872-0384

2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville, à l'angle de la rue Jarry)

Écocentre de Rivière-des-Prairies

514 872-0384

11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa) Situé à l'arrière de la cour de voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est, entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies.



Il est maintenant possible de jardiner sans se pencher

Jardinets surélevés gratuits pour les aînés qui habitent une résidence

Les personnes âgées peuvent jardiner sans avoir à se baisser, ni à se courber, ni à plier les genoux. En effet, l'arrondissement offre et installe gratuitement des jardinets surélevés sur le site des résidences pour les aînés. Une fois le jardinet mis en place et rempli de terre par un employé de l'arrondissement, son entretien incombera aux propriétaires des résidences. Il est également possible de réserver un jardinet surélevé dans l'un de nos deux jardins communautaires (Oscar ou Tardif), en communiquant avec le personnel du Centre de loisirs au 514 328-4000 poste 4151.

Les jardinets mesurent 0,75 m sur 1,5 m. Ils peuvent s'adapter aux fauteuils roulants

ou à la position debout, par conséquent les hauteurs varient selon le modèle.

Le jardinet surélevé d'une hauteur de 58 cm (24 po) permet de planter et de récolter plus aisément debout.

Le jardinet surélevé d'une hauteur de 76 cm (30 po) est adapté aux fauteuils roulants, car un dégagement a été prévu pour les jambes.

Les résidences pour aînés qui souhaitent installer des jardinets surélevés sur leur terrain pour leurs résidents doivent en faire la demande au 514 328-4000, poste 4029.



Les élus rencontrent les groupes représentant les aînés

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Gilles Deguire, ainsi que les conseillères d'arrondissement Sylvia Lo Bianco et Monica Ricourt ont rencontré les organismes représentant les aînés, le 17 mars dernier, à la salle du conseil d'arrondissement afin de faire le point sur les services offerts par l'arrondissement et les besoins des citoyens du troisième âge. Cette rencontre conviviale, qui rassemblait plus de 60 participants issus d'une trentaine d'organismes, a permis aux aînés d'exprimer diverses préoccupations et de proposer plusieurs pistes d'action à l'arrondissement.

Les discussions ont eu lieu en petits groupes sur quatre thèmes :

- Assurer un arrondissement sécuritaire pour les aînés.
- Aménager les parcs pour mieux répondre aux besoins des aînés.
- Faciliter les déplacements des aînés sur le territoire de l'arrondissement.

- Accroître l'accessibilité et l'offre en matière d'activités culturelles, sportives et de loisirs pour les aînés.

Grâce à ces échanges fructueux, plusieurs suggestions intéressantes ont été soumises et pourraient servir de base à l'élaboration d'un plan d'action local pour les aînés. Ainsi, les participants ont notamment proposé l'installation de panneaux électroniques à messages variables afin de promouvoir les activités de l'arrondissement, une campagne de sensibilisation au respect du *Code de la sécurité routière* à l'intention des aînés et l'organisation d'un concours d'embellissement paysager pour les citoyens.

Rappelons que l'arrondissement de Montréal-Nord a adhéré aux sept engagements du *Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015* et s'engage à les adapter à son contexte sous la forme d'un plan d'action local.

Le 24 mai, On bouge dans nos parcs !



Renseignements et inscriptions :
514 271-1411 ou montreal.fadoq.ca/onbouge

Afin de promouvoir les modules d'exercice extérieurs installés dans nos parcs, l'arrondissement s'associe à l'événement *Le 24 mai, on bouge !* Organisé en collaboration avec la Ville de Montréal, la FADOQ et Cardio Plein Air, cet événement se déroulera simultanément de 10 h 30 à midi dans les parcs Eusèbe-Ménard, Aimé-Léonard et Gouin de Montréal-Nord, mais aussi dans six autres arrondissements et au parc Jean-Drapeau.

Plusieurs activités et animations seront proposées aux participants par des professionnels de l'activité physique de Cardio Plein Air. Les modules d'exercice extérieurs de nos trois parcs seront notamment mis à profit. **Cette activité est ouverte à tous**, et les participants sont invités à apporter leur dîner afin de prendre part à un pique-nique à la fin de l'animation. Notons qu'un parcours d'exercice sera également aménagé ce printemps au parc Sauvé.

Un talent qui saute aux yeux

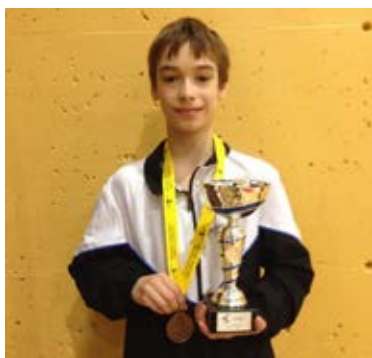
À 13 ans, le jeune Nord-Montréalais William Loubert n'a rien à envier à ses collègues trampolinistes. Alors qu'il n'est qu'à sa deuxième année sur le circuit compétitif provincial, William connaît une progression hors du commun, et ses résultats sont impressionnants. « William a fait son entrée au volet compétitif de trampoline beaucoup plus tard que ses collègues. De plus, il a dû redoubler d'efforts et réapprendre plusieurs mouvements qu'il avait appris à faire différemment au volet récréatif », explique sa mère Marie-Claude Sauvé.



trois médailles : une d'or, une d'argent et une de bronze. À la compétition du 29 mars, William a obtenu la première place en trampoline double mini. Après cette compétition, il est classé 4^e au Québec dans sa catégorie, ce qui lui permet d'accéder au championnat de l'est du Canada qui se tiendra à Oshawa du 10 au 12 mai 2014. Il a également pris part au championnat provincial qui se tenait à Rosemère du 25 au 27 avril. Au moment de mettre l'InfoNord sous presse, nous n'avions pas obtenu les résultats de cette compétition.

Pour l'an prochain, William souhaite accéder au circuit national. Toutefois, ce souhait devra être accompagné du soutien de commanditaires, car une saison sur ce circuit est onéreuse. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans l'atteinte de ses objectifs.

L'an dernier, William s'est classé 5^e au Québec dans la catégorie des 12 ans et moins. À la 1^{re} Coupe Québec de cette année, il a récolté



INSCRIPTION CLUBS SPORTIFS

Club de basketball de Montréal-Nord (CBMN)

Camp de jour multisports et culture (Concentration basketball)

- Pour les 5 à 12 ans
- Lundi au vendredi, de 9 h à 16 h
- Service de garde
- Frais : 90 \$ par semaine ou 450 \$ pour 6 semaines

Camp de perfectionnement et ligue d'été

- Pour les 12 à 16 ans
- Du lundi au mercredi, de 13 h à 16 h
- Compétitions le jeudi et le vendredi
- Frais : 50 \$ par semaine

Activités de soir

- Pour les 5 à 14 ans
- 2 fois par semaine
- Frais pour l'été : entre 50 \$ et 75 \$ selon l'âge

Inscription

- École secondaire Calixa-Lavallée (entrée piscine)
- Le samedi de 9 h à midi et le mercredi de 19 h à 20 h
- Les activités d'été se déroulent du 30 juin au 8 août (6 semaines)

Renseignements

- cbmn.ca
- info@cbmn.ca
- 514 472-0223

Ligue de tennis de Montréal-Nord

Renseignements

- tennismontrealnord.ca
- 514 258-2419



Ouverture des installations extérieures

Terrains de soccer

- Surfaces synthétiques : du mardi 1^{er} avril au vendredi 24 octobre
- Surfaces gazonnées : du lundi 12 mai au dimanche 14 septembre

Terrains de baseball et de volleyball de plage

Du lundi 12 mai au dimanche 14 septembre 2014

Jardins communautaires

Du mardi 20 mai au dimanche 14 octobre 2014

Terrains de tennis et de basketball

Du mardi 1^{er} avril au vendredi 24 octobre 2014

Terrains de bocce et de pétanque

Du lundi 21 avril au vendredi 7 novembre 2014

Patinoire Bleu Blanc Bouge (hockey-balle)

Du lundi 12 mai au vendredi 12 septembre 2014

Montréal-Nord bouge!

Le *Guide de Montréal-Nord* et l'arrondissement invitent les Nord-Montréalais à prendre part au défi *Montréal-Nord bouge*, organisé en marge du Grand défi Pierre Lavoie. Comme son nom l'indique, « Montréal-Nord bouge » est une invitation à tous les Nord-Montréalais à adopter un mode de vie sain qui inclut l'activité physique. Ainsi, au cours de mai, les citoyens, jeunes et moins jeunes, sont conviés à inscrire sur le site du *Guide de Montréal-Nord* – guidemtlnord.com – chaque période d'activité physique de 15 minutes ou plus. Chaque période de 15 minutes correspond à un cube énergie. L'objectif de Montréal-Nord est d'amasser 750 000 cubes énergie.

En prenant part au défi *Montréal-Nord bouge*, les citoyens appuient et encouragent les élèves des écoles primaires de

Montréal-Nord qui participent au défi *Lève-toi et bouge!*. D'ailleurs, les élèves qui auront amassé le plus de cubes énergie courent la chance d'être sélectionnés pour la Grande Récompense, qui se tiendra à Montréal les 14 et 15 juin prochain. En fait, 5 000 jeunes auront la chance de dormir au Stade olympique et de passer une journée à La Ronde! Un spectacle haut en couleur et une foule de surprises leur seront offerts. En plus d'assister à l'arrivée des coureurs du secondaire, les gagnants seront également aux premiers rangs pour accueillir Pierre Lavoie et les cyclistes du 1 000 km, dont le maire Gilles Deguire qui participera pour la troisième année avec l'équipe Consortium Montréal-Nord. Le parcours de 1 000 km se déroulera du 12 au 15 juin 2014.

Événements spéciaux

Compétitions à la piscine Henri-Bourassa

31 mai
Nage-o-thon du CNMN

7 juin
Finale de sélection des Jeux du Québec

21 juin
Gala de nage synchronisée du club Aquana

27 au 29 juin
Championnat P1 en natation et finales



Inscription été 2014

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix – aucune inscription n'est prise par téléphone – dès le lundi 9 juin, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h. L'inscription des personnes non résidentes se fera à compter du mercredi 11 juin.

- Une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription et du paiement des cours de natation.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.

Jeune sauveteur

Une initiation au monde du sauvetage

Tu désires aller au-delà de simplement savoir nager? Notre formation *Jeune Sauveteur* est pour toi. Tu apprendras les habiletés amusantes du sauvetage graduellement, en trois niveaux de cours : Initié, Averti et Expert.

À chacun des niveaux, tu perfectionneras tes habiletés aquatiques. Tu apprendras les premiers soins et même à faire des sauvetages.

Qui peut être un *Jeune Sauveteur*? Tout jeune âgé de 8 à 12 ans ayant la capacité de nager 100 m. Chaque brevet Jeune Sauveteur est valable à vie. C'est aussi ta porte d'entrée pour devenir un sauveteur professionnel. De plus, cette formation est gratuite.

- Piscine Calixa-Lavallée : lundi ou vendredi à 9 h 30, début le 23 juin
- Piscine Henri-Bourassa : vendredi à 9 h 30, début le 27 juin

Grille horaire des cours

Cours	Jour	Heure	Début	Endroit CL = Calixa-Lavallée HB = Henri-Bourassa
Enfant <i>Frais : (17 ans et moins) 20 \$ pour 12 cours de 45 minutes</i>				
Tortue et Dauphin (2 à 4 ans) <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Mardi, jeudi	9 h	26 juin	CL HB CL + HB
	Mardi, jeudi	10 h	26 juin	
	Mardi, jeudi	18 h	26 juin	
Grenouille et Baleine (5 et 6 ans) <i>L'enfant est seul.</i>	Lundi, mercredi	11 h	23 juin	CL CL HB CL + HB
	Mardi, jeudi	9 h	26 juin	
	Mardi, jeudi	10 h	26 juin	
Natation 1 (7 à 15 ans)	Lundi, mercredi	11 h	23 juin	CL
	Lundi, mercredi	18 h	23 juin	
Natation 1, 2 et 3 (7 à 15 ans)	Mardi, jeudi	10 h	26 juin	HB CL + HB CL HB
	Mardi, jeudi	11 h	26 juin	
	Mardi, jeudi	11 h	26 juin	
Natation 4, 5, 6 et 7 (7 à 15 ans)	Lundi, mercredi	10 h 30	23 juin	HB CL
	Mardi, jeudi	11 h	26 juin	
Adulte et aîné <i>Frais : (18 à 59 ans), 40 \$ pour 12 cours de 45 minutes (60 ans et plus), 20 \$ pour 12 cours de 45 minutes</i>				
Natation 1, 2, 3 et 4	Mardi	19 h	1 ^{er} juillet	CL HB CL
	Mercredi	19 h	25 juin	
	Jeudi	19 h	26 juin	
Natation 5, 6 et 7	Mercredi	20 h	25 juin	HB
Aquagym	Lundi	10 h	23 juin	CL CL + HB HB CL HB
	Lundi	19 h	23 juin	
	Lundi	20 h	23 juin	
	Mercredi	19 h	25 juin	
	Mercredi	20 h*	25 juin	
Aquaforme plus	Lundi	20 h*	23 juin	CL
Aquajogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi	19 h	23 juin	HB CL HB CL HB
	Lundi	20 h*	23 juin	
	Lundi	20 h	23 juin	
	Mercredi	19 h	25 juin	
	Mercredi	20 h*	25 juin	
AquaXtrême <i>(intense) Être à l'aise en partie profonde.</i>	Mercredi	20 h*	25 juin	CL
Aquamaman <i>(prénatal)</i>	Lundi	10 h	23 juin	CL

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol à 19 h 30 d'une durée de 30 minutes.

- *Durée du programme : du lundi 23 juin au vendredi 1^{er} août*
- *Fréquence des cours pour les enfants durant la saison estivale : 2 cours/semaine*
- *Aucune activité le mardi 24 juin, Fête nationale du Québec*
- *Il y aura des cours le mardi 1^{er} juillet, fête du Canada.*

Horaire de la natation libre

La baignade est gratuite... beau temps, mauvais temps

INTERRUPTIONS – La piscine Henri-Bourassa sera fermée pendant les compétitions de natation le 31 mai, le 7 et le 20 juin. Les deux piscines intérieures seront fermées pour le congé de la Fête nationale du Québec, le 24 juin, ainsi que durant la période du 9 au 24 août pour le nettoyage annuel.

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
PISCINE HENRI-BOURASSA 12005, avenue Laurier 514 328-4171						
Du 31 mai au 15 juin	7 h à 8 h (A) 19 h à 20 h 30 (F)* 20 h 30 à 22 h 30 (A)	19 h à 20 h 30 (F)* 19 h à 20 h 30 (F)*	7 h à 8 h (A) 19 h à 20 h 30 (F)* 19 h à 20 h 30 (F)*	19 h à 20 h 30 (F)* 19 h à 20 h 30 (F)*	7 h à 8 h (A) 19 h à 20 h 30 (F)*	13 h à 16 h (F)
Du 16 au 20 juin	13 h à 16 h (F)* 19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)* 19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)* 19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)* 19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)*	
Du 23 juin au 1 ^{er} août	13 h à 16 h (F) 21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 19 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 19 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h 30 (A)	10 h à 15 h (F)	
Du 4 au 8 août	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h 30 (A)	10 h à 15 h (F)	

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
PISCINE CALIXA-LAVALLÉE 11345, avenue Pelletier 514 328-4170						
Du 31 mai au 15 juin	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h (A)	19 h à 20 h 30 (F) 20 h 30 à 22 h (A)	19 h à 20 h 30 (PE) 20 h 30 à 22 h (A)	21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F)
Du 16 au 20 juin	13 h à 16 h (F)* 18 h à 20 h (F)* 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F)* 18 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F)* 18 h à 20 h (F)* 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F)* 18 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F)*	
Du 23 juin au 1 ^{er} août	13 h à 16 h (F) 21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F) 21 h à 22 h 30 (A)	13 h à 16 h (F) 20 h à 22 h (A)	10 h à 15 h (F)	
Du 4 au 8 août	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (F) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F) 18 h à 20 h (PE) 20 h à 22 h (A)	13 h à 16 h (F)	

A : Adulte (18 ans et plus seulement)
F : Familiale
PE : Parent-enfant (période réservée uniquement aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent ou gardien.)

*L'horaire pourrait être modifié en raison des examens scolaires de la CSPI

Piscines et pataugeoires, pour vous rafraîchir en toute sécurité

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, 20 installations aquatiques s'offrent à vous pour la baignade : 2 piscines intérieures, 4 piscines extérieures et 14 pataugeoires. L'accès à ces installations est gratuit.

La qualité de l'eau est une priorité dont l'arrondissement et les baigneurs se partagent la responsabilité. Merci de respecter les consignes du personnel des installations aquatiques.

L'horaire des piscines extérieures et des pataugeoires peut être modifié sans préavis, en raison des conditions météorologiques.

Renseignements :
514 328-4000, poste 4154

Piscines extérieures

Dès le samedi 21 juin
Du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h
Le samedi et le dimanche, de 10 h à 17 h

Endroits

- Piscine du parc Charleroi :
10975, avenue Alfred
514 328-4181
- Piscine du parc Ottawa :
10341, avenue Lausanne
514 328-4177
- Piscine du parc Primeau :
4209, rue de Castille
514 328-4176
- Piscine du parc Saint-Laurent :
11614, avenue Salk
514 328-4188

Des jeux d'eau sont également offerts au parc Ottawa.

Pataugeoires

Les pataugeoires sont réservées aux jeunes enfants dont la taille est inférieure à 1,22 m (48 po).

Surveillance parentale

Le parent ou gardien d'un enfant âgé de moins de 3 ans, d'un enfant présentant un handicap, visible ou non, ou de celui qui ne sait pas nager doit assurer en tout temps une surveillance vigilante sur l'enfant et, le cas échéant, aviser le sauveteur. Le parent ou gardien doit porter un maillot de bain.

Horaire

- Dès le samedi 21 juin
- Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Le samedi et le dimanche, de 13 h à 16 h

Endroits

Les pataugeoires sont situées dans les parcs suivants : Charleroi, Henri-Bourassa, Lacordaire, Le Carignan, Ménard, Monty, Oscar, Ottawa, Pilon, Primeau, Sabrevois, Sauvé, Saint-Laurent et Tardif.

Projets d'infrastructures 2014

2 593 000 \$

Réfection des rues et des trottoirs

Investissement de l'arrondissement

Rue	Tronçon
Av. de Belleville	de la rue Monselet au boul. Gouin
Rue Bonneville	de l'av. Monty au boul. Langelier
Rue de Castille	de l'av. Armand-Lavergne à l'av. Éthier
Rue de Charny	de l'av. Bossuet à l'av. P.-M.-Favier
Rue des Jacinthes	de l'av. Claude-Legault à l'av. des Violettes
Av. Mackay	
Av. de Paris	de la rue Fleury à la rue Prieur
Plusieurs rues	Aménagement d'entrées de voiture et reconstruction de sections de trottoirs
Rue de Charleroi	Achat de lampadaires

2 483 000 \$

Amélioration et aménagement

Investissements de l'arrondissement et de la Ville de Montréal

Parc Primeau	Réaménagement (plan et devis) : 400 000 \$
Parc Chabot	Réaménagement : 800 000 \$
Stèles à affichage dynamique	Installation : 500 000 \$
Bâtiments sportifs et culturels	Entretien : 783 000 \$

1 312 000 \$

Réfection routière artérielle

Un investissement de la Ville de Montréal

Rue	Tronçon
Av. Ovide-Clermont	de la rue de Charny à la rue Crevier
Av. Hénault	du boul. Léger à la rue des Ardennes
Av. Veillot	
Boul. Saint-Vital	du boul. Henri-Bourassa à la rue Martial
Boul. Sainte-Gertrude	de la rue d'Amiens à la rue de Castille
Av. de London	de la rue Fleury à la rue Prieur
Boul. Gouin	de l'av. Lamoureux à l'av. Salk

1 867 000 \$

Réhabilitation des réseaux d'égout et d'aqueduc

Un investissement de la Ville de Montréal

Rue	Tronçon
Rue Villeneuve	du boul. Rolland au boul. Langelier
Boul. Langelier	de la rue Pierre à la rue Villeneuve
Av. Salk	du boul. Henri-Bourassa à la rue de la Gare
Av. Éthier	du boul. Henri-Bourassa au boul. Léger
Boul. Henri-Bourassa	de l'av. Drapeau à l'av. Éthier
Av. de Paris	de la rue Martial au boul. Henri-Bourassa
Rue de Castille	de l'av. Georges-Pichet à l'av. de l'Archevêque
Av. Racette	du boul. Industriel à la rue d'Amiens
Boul. Henri-Bourassa	de l'av. de Cobourg à l'av. des Laurentides
Av. Saint-Julien	de la rue de Castille à la rue de Charleroi
Boul. Lacordaire	du boul. Léger à la rue Joseph-Dufresne
Av. de Bruxelles	de la rue Prieur à la rue Monselet
Rue Villeneuve	du boul. Langelier au boul. Rolland



2 084 000 \$

Reconstruction de réseaux d'égout et d'aqueduc

Un investissement de la Ville de Montréal

Av. de Belleville	de la rue Monselet et au boul. Gouin
Carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX	
Carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX	Réaménagement de l'échangeur : 12 000 000 \$
	Installation d'un système de gicleurs : 450 000 \$

12 450 000 \$

Nous rejoindre

Bureau Accès Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord H1H 5R5
 - Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
 - Télécopieur : 514 328-4299
 - Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
 - Facebook : facebook.com/mtlnord
 - YouTube : youtube.ca/arrmtlnord

Notre numéro de téléphone unique : 311

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

- Urgence – Police – Incendie	911
- Info-Santé	811
- Service de la sécurité incendie de Montréal – Renseignements	514 280-6884
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent)	514 280-2222
- Poste de police	514 280-0139
- Travaux publics (24 h sur 24, 7 jours sur 7)	514 328-4100
- Écoquartier de Montréal-Nord	514 326-5447

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	poste 4150
- Activités aquatiques	poste 4154
- Bambinerie – Camp de jour	poste 4151
- Bibliothèque Belleville	poste 4140
- Bibliothèque Charleroi	poste 4135
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire	poste 5626
- Bibliothèque Henri-Bourassa	poste 4125
- Culture et Maison culturelle et communautaire	poste 5640
- Réservation des plateaux sportifs	poste 4267
- Maison Brignon-dit-Lapierre	514 328-4759

Direction de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens

- Division des permis et inspections	poste 4017
- Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs	poste 4017
- Bureau de projets	poste 4059

Vos élus

GILLES DEGUIRE, maire d'arrondissement	poste 4024
JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal	poste 5574
CHANTAL ROSSI, conseillère de la Ville de Montréal	poste 5573
MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clare	poste 5575
SYLVIA LO BIANCO, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont	poste 5576